


# LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

par F. D.

(*Indochine, hebdomadaire illustré*, 10 janvier 1945)<sup>1</sup>

“’EST-CE que les Frères des écoles chrétiennes » ? écrit Barrès dans son rapport sur le projet de loi tendant à autoriser l’institut des Frères des écoles chrétiennes (27 mars 1923) ; et il répond : « Une congrégation fondée par un homme, du plus généreux génie français, ce saint Jean-Baptiste de La Salle, que, de nos jours, ont continué le frère Philippe et, hier encore, le secrétaire général Justinus. Ce sont là des personnages hautement respectables à qui M. Ferdinand Buisson aime à tirer son coup de chapeau, en rappelant que les Frères des écoles chrétiennes peuvent être dits les précurseurs et une des sources de tout ce qui a été fait pour l’enseignement primaire dans notre pays ».

## 1. — LE FONDATEUR.

Saint Jean-Baptiste de la Salle naquit à Reims le 30 avril 1651 d’une noble famille. Son père, conseiller au présidial de cette ville, voulut en faire un magistrat ; mais l’enfant manifesta de bonne heure un vif désir d’entrer dans les ordres. Il fit ses études ecclésiastiques au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et les poursuivit jusqu’au grade de docteur. À vingt ans, il remplaça auprès de ses six frères et sœurs les parents décédés. Il le fit avec une grande sagesse, tout en s’intéressant à une école gratuite qu’avait fondée son directeur de conscience, le chanoine Rolland. Peu après, il fut amené, à prendre la direction d’une école ouverte, grâce à son intervention, par de pieux laïques venus de Rouen. Cette école est considérée par les frères des écoles chrétiennes comme la première en date de leur Institut. En 1683, il lui faut opter entre le canonical et sa vie nouvelle ; il n’hésite pas, il résigne son canonical. L’année d’après, nouveau sacrifice : son riche patrimoine peut, très légitimement, être affecté aux besoins de la société naissante ; Jean-Baptiste prend un parti héroïque, il profite d’une grande famine pour tout distribuer aux pauvres ; après quoi il sera en droit de dire à ceux qui le taxent d’imprudence : « Le pis aller, ce sera de demander l’aumône ; s’il le faut, je le ferai ».

À partir de là, les fondations se multiplièrent au milieu de difficultés inouïes, de persécutions de toutes sortes. Longue période de dur labeur sur laquelle Lacordaire portera cette appréciation : « Si les joies du moissonneur se mesurent aux gouttes de sueur tombées avec le grain dans le sillon, Jean-Baptiste de la Salle dut être parfois terriblement heureux ».

À sa mort, survenue à Rouen en 1719, l’Institut comptait 300 frères et 10.000 élèves.

## II. — ŒUVRE PÉDAGOGIQUE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE.

L’ouvrage capital de la pédagogie de saint Jean-Baptiste de La Salle est sa *Conduite à l’usage des écoles chrétiennes*, maintes fois rééditée par les frères et qui est, avec les

<sup>1</sup> Archives de Germaine Pailhoux, née Guyonnet. Remerciements à Anne-Sarah David et Pierre du Bourg.

*Règles du gouvernement de l'Institut*, leur « Vade mecum » au point de vue de l'instruction. Rédigée dès 1706, elle revêtit sa forme-type dans l'édition de 1720 ; les additions ou changements qui y ont été introduits par la suite ne portent que sur des détails, le fond est du saint instituteur.

Les grandes lignes de l'ouvrage en mesurent déjà le dessein et la haute portée :

- 1° L'éducation ;
- 2° L'instruction ou les exercices de l'école ;
- 3° L'organisation de l'école ;
- 4° Les vertus et les qualités du maître.

Saint Jean-Baptiste de La Salle savait qu'il fallait non seulement recruter des maîtres, mais encore les former. Ses frères reçurent, au noviciat même, une formation en vue de leur future mission.

#### Ses innovations pédagogiques

« Les frères ont transformé les méthodes de l'enseignement primaire et c'est à eux que revient l'honneur d'avoir, les premiers, osé faire pénétrer dans les écoles populaires des procédés rigoureusement scientifiques » (Ferdinand Buisson).

Brunetière, de son côté, affirme : « Vous êtes anciens et vous êtes modernes. Vous êtes du temps de Louis XIV et vous êtes du nôtre. Vous avez précédé dans la voie du progrès ceux qui se considéraient comme les hérauts du XX<sup>e</sup> siècle. Tout ce que l'on a fait depuis une trentaine d'années pour établir ce qu'on appelle l'enseignement moderne, pour donner à l'enseignement, tant secondaire que primaire, un caractère plus pratique, pour l'adapter aux conditions nouvelles de la vie contemporaine, on n'a fait que l'emprunter aux Frères des écoles chrétiennes ».

Six innovations de très haute importance sont dues à saint Jean-Baptiste de La Salle et à son Institut.

1° Jean-Baptiste de La Salle apprit aux enfants à lire d'abord en français et ensuite seulement le latin, contrairement à l'usage pratiqué de temps immémorial ; il réduisit les matières d'études aux notions simplement pratiques ; le programme ainsi précisé fut cause d'un grand progrès dans l'enseignement primaire ;

2° Jean-Baptiste de La Salle remplaça la méthode individuelle, lente et quasi stérile, par l'enseignement simultané. S'il n'a pas inventé dans l'école ce mode, il a contribué si puissamment à sa diffusion que certains pédagogues ont désigné sous le nom de « mode lassalien », l'enseignement simultané ;

3° Jean-Baptiste de La Salle fonda la première école normale d'instituteurs. Avant lui, les écoles étaient sans organisation et sans lien entre elles. Le recrutement et la formation des maîtres n'offraient que de médiocres garanties ; de La Salle conçut un vaste plan d'organisation scolaire et créa les organes les plus propres à le réaliser. Le premier « Séminaire des maîtres pour la campagne », ou École normale, fut inauguré en 1684, soit plus d'un siècle avant l'établissement similaire d'Yverdon, en Suisse (1805), par le pédagogue Pestalozzi. Après la Révolution française, les frères rouvrirent une École normale à Rouen, en 1828 ; les premières Écoles normales officielles ne remontent qu'à 1833 ;

4° Jean-Baptiste de La Salle fonda à Saint-Yon, près de Rouen, le type de l'enseignement secondaire moderne. Cette création répondait à un besoin social profond, puisque les progrès de l'industrie, du commerce, exigeaient qu'on donnât aux mathématiques et aux sciences une place plus considérable dans les études. La maison de Saint-Yon fut le type du pensionnat moderne, à ce point que les institutions actuelles semblent l'avoir copié. Quand M. Duruy, ministre de l'instruction publique sous le Second Empire, conçut le projet d'organiser au sein de l'Université l'enseignement secondaire spécial, il fut tout heureux de le trouver déjà réalisé par les frères ; une visite faite au pensionnat de Passy (Paris) par sa commission parlementaire eut plus

d'influence sur les députés que tous les arguments et tous les discours ;

5° Jean-Baptiste de La Salle fut aussi le premier à fonder les écoles professionnelles : il établit la première sur la paroisse Saint-Sulpice (Paris), en 1699, et une seconde à Saint-Yon, en 1705. Il y avait des cours de tricotage et de tissage à Saint-Yon ; les travaux de sculpture, de serrurerie et de menuiserie des bâtiments de l'école furent exécutés dans l'établissement même ; une partie de ses vastes jardins fut consacrée à des études de culture et de botanique. Pour apprécier pleinement cette innovation, il faut se rappeler qu'un pays est d'autant plus riche qu'il a, à la fois, des agriculteurs mieux initiés aux procédés scientifiques, des industriels plus savants, des commerçants plus prévoyants et plus actifs. Les frères sont restés fidèles à cette idée de leur fondateur et ont toujours tenu de nombreuses écoles professionnelles.

À cet enseignement professionnel il y aurait lieu d'ajouter l'enseignement professionnel artistique donné par les frères, particulièrement florissant en Belgique sous le nom d'Écoles Saint-Luc : ces écoles se proposent de former des ouvriers d'art chrétien et d'art national ;

6° Jean-Baptiste de La Salle avait également fondé les cours d'adultes, qui permettent à l'ouvrier, à l'apprenti, après sa journée de travail, de perfectionner sa culture intellectuelle, en vue de s'élever plus haut dans sa situation ou, tout au moins, de l'améliorer ; il les dénommait « écoles dominicales ».

Ces créations dans les centres ouvriers se doublèrent souvent d'associations économiques qu'on nommerait aujourd'hui des « œuvres sociales ». Le Syndicat des employés, qui comptait plus de 10.000 membres en 1920, est sorti de la maison de famille de la rue de Turenne, à Paris. Ce syndicat formera le noyau de la C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens).

### III. — COUP D'ŒIL PANORAMIQUE SUR L'INSTITUT DES FRÈRES DANS LE MONDE.

L'institut des frères connut une rapide expansion. Les écoles, de 50 qu'elles étaient à la mort du fondateur, passaient à 129 en 1792 : 121 en France, 5 en Italie et 3 en Suisse. La Révolution passa et ruina toutes ses œuvres. Le Premier Consul le rétablit en 1803 et l'incorpora à l'Université en 1808. Par la suite, et surtout après le vote de la liberté de l'enseignement primaire, en 1833, s'ouvrit une ère de grande prospérité pour les frères. En 1838, ils ont 232 écoles en France et 53 par delà les frontières en 1874, on compte 734 écoles en France et 98 dans d'autres États.

En 1904, les frères dirigeaient 2.009 écoles dont 1.500 en France, donnant l'instruction à 350.000 enfants ou jeunes gens, élevaient 8.000 orphelins, réunissaient 32.500 jeunes gens dans leurs patronages et cercles, groupaient 21.000 anciens élèves dans leurs amicales, recevaient 3.000 jeunes gens dans leurs pensions de famille.

Dès leur début, les frères avaient commencé d'essaimer hors de France; mais c'est seulement vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que leur enseignement se répandit avec force à l'étranger. Une phrase de leur fondateur est bien significative à cet égard, dans sa bonhomie cordiale et puissante : « Le bon maître, avait dit saint Jean-Baptiste de La Salle, fera toute sa satisfaction, toute sa joie d'instruire sans relâche, sans distinction, sans aucune acception de personne, tous les enfants, quels qu'ils soient, ignorants, ineptes, dépourvus des biens de nature, riches ou pauvres, bien ou mal disposés, catholiques ou protestants ». Et le principe de généralité qu'il y a dans ce mot d'ordre devait les entraîner presque aussitôt à l'étranger. Ils y portèrent leur dévouement et leur savoir-faire. Là même, ils demeureront fidèles à leur pays et tout en réalisant dans sa plénitude l'auguste consigne d'« enseigner toutes les nations », ils se firent en outre les « pionniers de la plus grande France ».

En 1914, 1.900 frères sont au service de la Patrie, 280 ne reviendront pas du champ

de bataille.

#### IV. — LES FRÈRES EN INDOCHINE ET LEUR INFLUENCE.



Saint Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de l'Institut missionnaire des écoles chrétiennes et situation en Indochine des établissements des pères.

Par le fait de la loi de 1904, l'Institut perdait en France de nombreuses et florissantes écoles, mais, en même temps, il étendait ses rameaux sur les cinq parties du monde, dans quarante-cinq pays différents. Aujourd'hui, ses bataillons et pelotons sont épars sur toute la surface de la terre ; ils donnent l'impression d'une vaste armée dont les soldats obéissent partout à une même pensée de dévouement religieux et humanitaire. Nous ne pouvons pas songer à les suivre dans toutes ces régions ; la promenade serait trop longue et trop chargée. Nous nous contenterons de jeter un regard sur leur travail en Indochine.

Les frères ont été appelés en Cochinchine par l'amiral de Lagrandière en 1866, pour diriger le Collège d'Adran. Ce collège avait été fondé en 1861 par les pères des Missions étrangères. L'établissement recevait sous forme de bourses des secours du gouvernement. Désireux de s'en décharger sur une congrégation enseignante, Mgr Lefebvre fit part de son projet à l'amiral gouverneur de la Cochinchine. Celui-ci, par l'entremise du ministre de la Marine et des Colonies, obtint du frère supérieur général six frères qui prirent la direction du Collège d'Adran. Il leur fut demandé de préparer des secrétaires et des interprètes au gouvernement et des dessinateurs pour l'administration des Travaux publics.

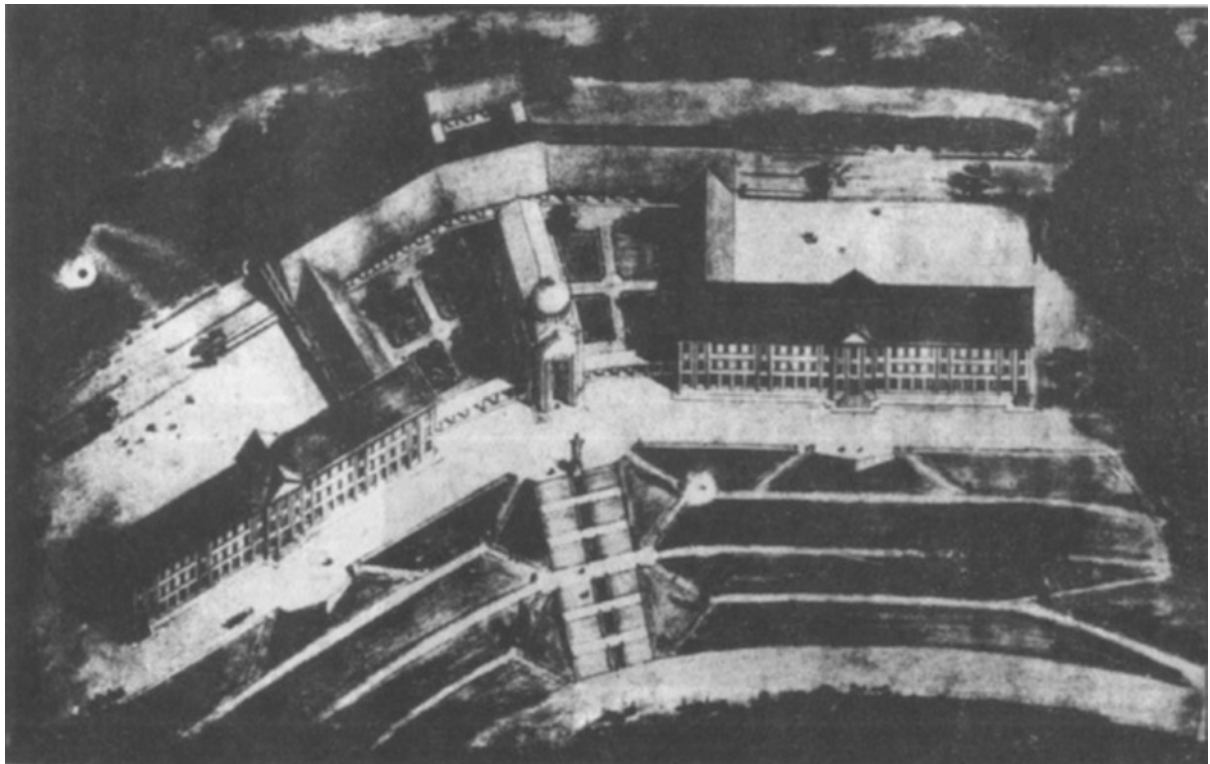
Au milieu des difficultés multiples qui les attendaient au début, rigueur du climat, manque de ressources, exigüité des locaux, les six frères se mirent résolument à l'œuvre. Satisfait des premiers résultats obtenus, M. le gouverneur de Lagrandière en écrivit à M. Chasseloup-Laubat, ministre de la Marine, ce qui eut pour effet le débarquement à Saigon d'un deuxième contingent de nouveaux missionnaires éducateurs. Leur arrivée permit les créations des écoles de Cholon, de Vinh-long, de Bac-trang.

En 1889, ils prirent la direction de l'Institution Taberd. Cette institution, fondée, en 1874, par le révérend père de Kerlan, en faveur des métis abandonnés, reçut, au départ des frères du Collège d'Adran, les enfants annamites. Elle prit, dès lors, une importance qui nécessita le renforcement du corps professoral. Sa prospérité ne connut pas d'éclipse ; elle surviva à toutes les crises, depuis les difficultés nées de la guerre 1914-1918 jusqu'à celles provenant de la dernière réquisition. Le chiffre de sa population scolaire s'est toujours maintenu au-dessus du millier d'élèves. Petit monde en miniature moins chaotique que celui qui peuple notre planète : Français et Annamites, Cambodgiens, Indiens et Chinois y vivent dans une cordiale camaraderie, sous le signe de la charité chrétienne. La vieille institution, pendant longtemps simple école primaire et primaire supérieure, s'est adjoint, en 1938, un cours d'enseignement secondaire classique.

De Saïgon, les frères ont rayonné sur toute l'Indochine. En 1894, Mgr Puginier les appela à Hanoï où ils créèrent l'école qui porte son nom. Puis ils s'établirent à Hué, à Thuduc, au cap Saint-Jacques, à Tan-dinh, en 1904 ; à Battambang en 1906, sous la domination siamoise, à Haïphong en 1907, à Mytho en 1908, à Phnom-penh en 1911, à Quinhon en 1921, à Nam-dinh en 1924, à Phat-diêm en 1932. En l'année 1933 fut inaugurée la maison de Nha-trang ou noviciat pour la formation religieuse et pédagogique des jeunes frères.



Les deux plus récentes installations des frères des écoles chrétiennes : le noviciat des frères à Nhatrang, et le Sacré-Cœur de Dalat, en voie d'achèvement.



En 1937, Mgr Càn les appela pour diriger son Probatorium. La dernière œuvre en date est l'institution « Le Sacré-Cœur » de Dalat, qui a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 1941.

La province d'Indochine compte aujourd'hui 200 frères distribuant l'enseignement à 6.000 élèves dans 16 écoles.

La méthode « lassallienne » a fait ses preuves depuis deux cent cinquante ans. On la

retrouve partout où les frères tiennent une école, immuable dans ses principes, avec seulement les légères modifications exigées par des nécessités locales. Elle a résisté à l'épreuve de plusieurs révolutions et crises politiques.

Les groupements spécialisés où ils recueillent les élites de leurs classes attestent que le souci de former des hommes l'emporte sur celui de façonner seulement des cerveaux. Ils savent les heureux effets d'une forte discipline, tant pour créer l'atmosphère nécessaire au travail intellectuel que pour viriliser et assouplir les caractères et garantir la pureté des mœurs ; la fermeté de leurs prescriptions réglementaires n'est peut-être pas la moindre des qualités signalant leurs écoles au choix des familles. Ils attachent un soin particulier à la formation sociale de leur jeunesse ; théorique dans l'enseignement catéchistique et moral, pratique par les multiples œuvres de bienfaisance organisées au sein de l'école même, cette formation vise à préserver l'enfant de l'individualisme.

La vie n'est pas neutre ; l'école ne l'était pas. Avec le crucifix dans leurs classes, le *Signum fidei* placé au frontispice de leurs bâtiments, les frères n'ont jamais camouflé le caractère religieux de leur enseignement ; ce qui ne les empêche pas de professer le plus grand respect pour toutes les croyances et d'ouvrir toutes grandes leurs portes aux enfants de toutes religions, de tous rites, de toutes sectes.

L'ardent désir de tout frère des écoles chrétiennes ? Éveiller et façonner de jeunes intelligences ; les enrichir des connaissances profanes variées pour leur permettre d'affronter la vie avec confiance et de se tailler des situations inaccessibles à leurs seuls moyens ; mais, par-dessus tout, par l'enseignement du catéchisme suivant les méthodes lassalliennes, par leurs prières et leurs exemples, illuminer et vivifier de jeunes âmes dans la foi chrétienne, base de toutes les formes, pour la vie, à la pratique religieuse intégrale. Faire des hommes complets : chrétiens solides, hommes d'honneur, pères et chefs de famille, instruits de leurs devoirs et les pratiquant, d'une conscience scrupuleuse dans l'accomplissement de leurs obligations sociales et professionnelles, citoyens modèles, disciplinés, respectueux des lois et dévoués à la Patrie jusqu'au don de leur sang.